

POUR UNE INSTALLATION RÉUSSIE EN ÉLEVAGE OVIN

Interreg
POCTEFA



UN PARCOURS EN 4 ÉTAPES

S'installer en élevage ovin nécessite de prendre le temps de réfléchir pour construire SON projet, afin qu'il soit pérenne, viable et vivable. **Un parcours d'installation comprend 4 étapes (décrites ci-dessous) et requiert pas moins de 18 mois** entre le moment où la structure d'installation effective est trouvée et la vente des premiers agneaux. Prendre le temps de mûrir chaque étape/phase est essentiel à la réussite du projet.

VOUS VOUS INSTALLEZ ? FAITES-VOUS AIDER !

En phase d'installation, **nombreuses sont les structures d'accompagnement et de conseil** qu'un futur éleveur peut et doit solliciter. L'expertise et les ressources des conseillers sont précieuses ! N'hésitez pas à les solliciter pour vous aider dans vos différentes démarches :

- Recherche du foncier
- Démarches administratives
- Démarches techniques
- Démarches financières



ÉTAPE 1

JE DÉCIDE DE M'INSTALLER EN PRODUCTION OVINE



ÉTAPE 2

J'AI TROUVÉ UNE EXPLOITATION OU DU FONCIER, JE DÉFINIS MON SYSTÈME



ÉTAPE 3

JE SOLLICITE LA BANQUE ET JE PASSE AU CDOA



ÉTAPE 4

JE M'ORGANISE POUR UNE INSTALLATION FONCTIONNELLE

